

allure.

INCUBATEUR D'EXCELLENCE IMMOBILIÈRE

2 Place Magenta, 06000 NICE

contact@allureschool.fr

04 83 43 76 78

Directrice : Corinne DJIAN EL MALEK

Tel 06 76 51 29 32

Accessibilité :

Notre organisme adapte ses formations aux besoins des apprenants. Les formations peuvent être suivies à distance et des aménagements sont possibles (volume sonore, modalités).

Nos intervenants sont sensibilisés au handicap.

Pour toute demande spécifique, merci de nous contacter.

Délai d'accès :

En fonction des disponibilités de l'organisme.

Modalités d'accès :

Prise de contact par email.

RCS NICE 925 002 990

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro : 93061116506 auprès du préfet de la région PACA

SARL ALLURE

2 PLACE MAGENTA, 06000 NICE
Directrice : Corinne DJIAN EL MALEK
Tel 06 76 51 29 32

Programme de formation

Conforme à La circulaire DGEFP n° 2006/35 du 14 novembre 2006

LA VENTE DU LOT DE COPROPRIÉTÉ-REDACTION DE L'ÉTAT DATÉ ET RESPONSABILITÉ DU SYNDIC

Public visé :

- conformément au décret du 19 juin 2015, qui a modifié l'article 80 de la loi HOGUET

Et au décret n° 2016-173 du 18 février 2016

Le titulaire de la carte professionnelle d'agent immobilier et l'ensemble des collaborateurs (négociateur vente – gestionnaire locatif -agents commerciaux) ;

PRE-REQUIS : connaitre la réglementation de la loi du 10 juillet 1965

Objectifs :

- Respecter les obligations légales relatives à l'établissement et a la délivrance de ces documents
- Prévenir les risques de contentieux

Durée : 7 heures

PROGRAMME détaillé et séquencé

1^{ère} partie : le Matin

1. LE CADRE JURIDIQUE Les textes de référence Les articles applicables

Rappel de la loi Alur

- Les avant contrats
- Les ventes

2. LES SOMMES DUES PAR LE COPROPRIETAIRE CEDANT

RCS NICE 925 002 990

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro : : 93061116506 auprès du préfet de la région Provence Alpes Côte d'Azur

SARL ALLURE

2 PLACE MAGENTA, 06000 NICE

Directrice : **Corinne DJIAN EL MALEK**

Tel 06 76 51 29 32

- Les provisions exigibles
- Les provisions du budget prévisionnel
- Les provisions hors budget prévisionnel
- Les charges impayées sur les exercices antérieurs
- Les sommes devenues exigibles du fait de la vente
- Les provisions sur budget prévisionnel rendues exigibles par l'article 33 de la loi de 1965 - Les avances exigibles L'avance constituant la réserve de trésorerie
- L'avance nommée provision spéciale
- L'avance représentant un emprunt
- Les autres sommes exigibles
- Les condamnations Les prêts...
- Les honoraires du syndic pour l'établissement des présents documents

2ème partie : l'après-midi

3. LES SOMMES DUES PAR LE SYNDICAT AU COPROPRIETAIRE CEDANT

- Les avances
- L'avance constituant la réserve de trésorerie
- L'avance nommée provision spéciale
- Les provisions Les provisions encaissées sur budget prévisionnel rendues exigibles par l'application de l'article 33 de la loi de 1965
- Le solde créditeur sur l'exercice antérieur

4. LES SOMMES INCOMBANT AU NOUVEAU PROPRIETAIRE

- Les avances à reconstituer
- Les provisions non encore exigibles

5. LES INFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES RESULTANT DE LA LOI ALUR

- Le montant des charges courantes et hors budget prévisionnel payées par le vendeur au titre des deux derniers exercices
 - Les sommes pouvant rester dues par le vendeur au syndicat
 - L'état global des impayés de charges au sein du syndicat
 - L'état global de la dette du syndicat vis-à-vis des fournisseurs
-
- L'opposition du SYNDICAT
 - La notification de l'avis de mutation
 - L'Article 20

RCS NICE 925 002 990

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro : : 93061116506 auprès du préfet de la région Provence Alpes Côte d'Azur

SARL ALLURE

2 PLACE MAGENTA, 06000 NICE

Directrice : **Corinne DJIAN EL MALEK**

Tel 06 76 51 29 32

METHODOLOGIE

les moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement ;

- **Analyse et utilisation des états datés**
Jurisprudences récentes et exemples concrets – cas pratiques –
Évaluations orales des participants
Vérification du respect des obligations légales les modalités de suivi de l'exécution du programme et d'appréciation des résultats
 - **Signatures des feuilles de présence**
 - **Évaluation de la formation au moyen de la feuille d'évaluation et notation**
 - **- signatures des attestations de formation**

RCS NICE 925 002 990

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro : : 93061116506 auprès du préfet de la région Provence Alpes Côte d'Azur